



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le

26 JAN. 2022

Administration de la nature et des forêts
Arrondissement Centre-Est
81, Avenue de la Gare
L-9233 Diekirch

N/Réf.: 101156-M

V/Réf.: 101209

Monsieur le Chef d'arrondissement,

En réponse à votre requête du 15 décembre 2021 par laquelle vous sollicitez la modification de l'autorisation n°101156 du 8 décembre 2021 concernant la remise en état d'un layon de débardage sur le territoire de la commune de PUTSCHEID: section C de STOLZEMBOURG (Wanzebour), j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je fais droit à votre demande en modifiant la condition n° 1 de l'autorisation précitée comme suit :

1. Le layon de débardage sera réalisé sur des terrains inscrits au cadastre de la commune de PUTSCHEID: section C de STOLZEMBOURG (Wanzebour), sous les numéros 361/641, 361/1238, 361/1239, 337/1823, 336/627, 335, 333/1774, 333/1773, 332/865 et 332/1749, conformément aux plans et à la demande soumis.

Toutes les autres conditions de l'autorisation n° 101156 du 8 décembre 2021 restent entièrement applicables.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Chef d'arrondissement, l'expression de mes sentiments très distingués.

Publié à Putscheid le 26 janvier 2022



Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable


Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de PUTSCHEID